



Les charges locatives comprennent :

L'entretien des espaces communs, l'accès sécurisé au bâtiment, le chauffage et la climatisation, l'eau, l'électricité, la maintenance des locaux, la taxe foncière.

L'accès aux services comprend :

La connexion internet THD, l'accueil physique, l'accès aux photocopieurs haut de gamme, l'accès aux espaces communs : machine à boissons chaudes et froides, distributeur d'encas, espace détente avec réfrigérateur et micro-ondes..., le nettoyage privatif des bureaux, l'accès aux salles de réunion équipées au sein du bâtiment d'hébergement (en fonction des disponibilités) et à hauteur de 10 journées/mois au sein de l'autre bâtiment.

Matériel mis à disposition dans les salles :

Vidéoprojecteurs, wifi, tableaux blancs, paperboard.

La gestion du courrier :

Réception, machine à affranchir, l'accès à la presse et aux documentations, l'accès à l'intranet collaboratif, l'accès au programme d'animations professionnelles et conviviale, aux formations, l'accès aux avantages mis en place dans le cadre de partenariats ou d'abonnements spécifiques à des services (juridique, financier, social...), tout est pensé pour favoriser les moments de rencontre et faciliter la collaboration entre professionnels.

**LA TECHNOPOLE
GRAND POITIERS**

POSEZ VOS VALISES AU CŒUR DE L'INNOVATION

**REJOIGNEZ UNE COMMUNAUTÉ
INNOVANTE**



**LA TECHNOPOLE
GRAND POITIERS**

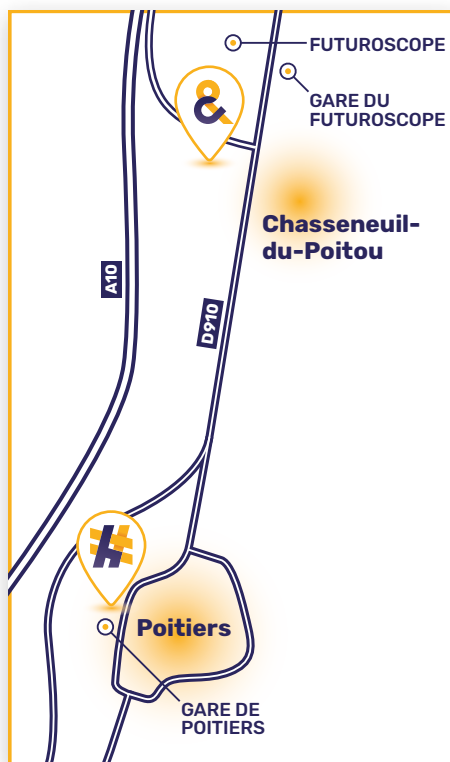


technopolegrandpoitiers.com

PLUTÔT QUARTIER DE LA GARE OU QUARTIER DU FUTUROSCOPE ?

Implantez votre activité au sein d'un pôle stratégique d'activité.

Olenem etur, oditaec aborem es etur? Cero te sum quassi aliquatio blacest, ameni ditiati ut re laboruntibea soluptate essimus ent autem volore la que volestia id quam eos dolore cus ut harum, odis audaecte consequi offictatent et odipit, odis sus as aliquamet eaquiati ut utatemqui omnihic illupis ium del moluptaque ento isto et qui qui dit, qui nem ut vellaut ipsandu cimoloreium incipsa ipid essint fugiam quid qui dolum excea volupta speligni doluptatem unt aut eumquostis es disseque ipictios molupta nobis alibusa conem que autem quam que pellaborem velent, alitemo endem. Elit od etur? Ehendam estem dolore sumquibus quia nobit aut arum asperibus doloris eicae et oditibus aut offic tem quiae possequam eaquo officia volupta sequatem. Nemporis mossed eostem eicaecatia velenduntur ad event, utem eum apiscip iciEperum quia volorro ipic tes rerunt. Rum dem quibeat asinis ducim eosaepelbus, id expellere vent esto essitat. Lectatia voluptit repudi nullabo repererum rero tem sitinci diae occaboremped mod que plaborum faccaep eritaspiet ommoloribus acaquam, natisquid quostibusam, sed.



Un accès facilité
proche de grands axes routiers et ferroviaires



De nombreux services
à proximité



XXXX m² de bureaux
sur deux lieux stratégiques



XXX espaces de réunions
et de créativité à disposition des entrepreneurs

OFFRE DE SERVICES HEBERGEMENT TECHNOPOLE GRAND POITIERS Sites CEI et HTAG



COWORKING

Résident	Nomade (carnet de 10 jours)	Libre ponctuel
140€ (engagement de 3 mois)	100€ (valable 3 mois)	8€ la demi-journée
160€ (sans engagement)»	140€ (valable 1 an)	16€ la journée

Le coworking est attaché à un des deux sites de la Technopole, CEI ou HTAG. La formule Résident ouvre le droit à l'accès gratuit à une salle de réunion pour 4 demi-journées par mois, sur un des deux sites au choix, en fonction des disponibilités.

DOMICILIATION

CEI OU HTAG

51€ par mois

La Domiciliation ouvre le droit à l'accès gratuit à une salle de réunion pour 2 demi-journées par mois, sur un des deux sites au choix, en fonction des disponibilités.

HEBERGEMENT EN PEPINIERE

Dans le cadre d'une convention d'accompagnement



ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3
135€ / m ² / an	175€ / m ² / an	195€ / m ² / an
dont Loyer : 80€ / m ² / an ; Charges : 25€ / m ² / an ; Services : 30€ / m ² / an	dont Loyer : 110€ / m ² / an ; Charges : 25€ / m ² / an ; Services : 40€ / m ² / an	dont Loyer : 120€ / m ² / an ; Charges : 25€ / m ² / an ; Services : 50€ / m ² / an



HOTEL D'ENTREPRISES

225€ / m² / an

dont Loyer : 140€ / m² / an ; Charges : 25€ / m² / an ; Services : 60€ / m² / an

Un hébergement en pépinière dans le cadre d'une convention d'accompagnement ouvre le droit prioritaire à une quatrième année en Hotel d'entreprise.

Pour les entreprises n'ayant pas été accompagnées, l'Hotel d'entreprise est accessible avec une convention de 12 mois suite à une audition en comité, reconductible par tranches de 6 mois pour un cumul maximum de 36 mois.